

Chapitre I : Concepts Généraux de L'investissement

La politique d'investissement est l'un des éléments qui relève de la stratégie globale de l'entreprise, et elle est le garant de son développement futur. Elle s'appuie sur un processus décisionnel d'investissement qui engage durablement l'entreprise sur des fonds importants.

La survie et la croissance de toute entreprise supposent l'amélioration et le développement des ses moyens de production et de commercialisation, ce qui exige la réalisation des investissements plus ou moins importants et sur tous les plans : technique, commercial, financier, humain...

Ce chapitre a pour objectif de faire connaître aux étudiants le projet d'investissement à travers la description d'un projet d'investissement, et l'étude des caractéristiques de ce dernier à savoir les différents éléments d'un projet d'investissement.

1. définition de l'investissement :

L'investissement est généralement défini comme l'échange d'une dépense certaine et présente contre l'espérance de réalisation de recettes futures accompagnées d'une rentabilité satisfaisante (Barreau, Delahaye, 2004).

Investir désigne l'acquisition d'un bien dont on attend des avantages durables (service, argent, etc.) (Vizzanova, 2004). La définition d'investissement varie selon qu'on adopte une vision comptable ou celle moins restrictive du gestionnaire dans l'entreprise ou de l'économiste.

1.1 La vision comptable :

Comptablement, sont considérés comme investissements l'ensemble des actifs immobilisés acquis par l'entreprise et figurant aux immobilisations (incorporelles, corporelles, financières). (Chiha, 2009)

- Les immobilisations incorporelles : sont des actifs non monétaires identifiable sans substance physique (ex : les brevets, licences, concessions, fonds commercial, ect).
- Les immobilisations corporelles : sont des actifs corporels détenus par une entreprise soit pour être utilisés dans la production ou la fourniture de biens ou de services, soit pour être loués à des tiers, soit à des fins administratives et dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'un exercice comptable (Piget, 2005).
- Les immobilisations financières : sont les emplois financiers constitués par certaines créances et certains titres.

Chapitre I : Concepts Généraux de L'investissement

Cette définition reste très restrictive, de ce point de vue, constitue donc un investissement :

- Tout bien, meuble ou immeuble, corporel ou incorporel, acquis ou créé par l'entreprise,
- Destiné à rester durablement (plus d'un an) sous la même forme dans l'entreprise.

Cette définition met l'accent sur la notion de propriété et sur celle de durée de vie. Donc comptablement un investissement est un bien créé par l'entreprise ou un bien acquis par transfert de propriété.

En général, le crédit-bail* n'y est pas considéré comme un investissement car un bien loué n'appartient pas à l'entreprise.

Exemples d'investissements comptables classés par catégorie :

On distingue les investissements (suivant le SCF*) :

➤ *Corporels :*

- Infrastructure routière, ferroviaire, maritime,
- Terrain,
- Bâtiment, construction,
- Équipement industriel, installation technique, machine,
- Mobilier, matériel de bureau, ordinateur,
- Flotte de poids lourds, de bateaux,
- Restaurant d'entreprise, centre de vacances, crèche,
- Dispensaire, hôpital,
- École, centre culturel...

➤ *Incorporels :*

- Frais de développement, frais de recherche, frais d'établissement,
- Concession,

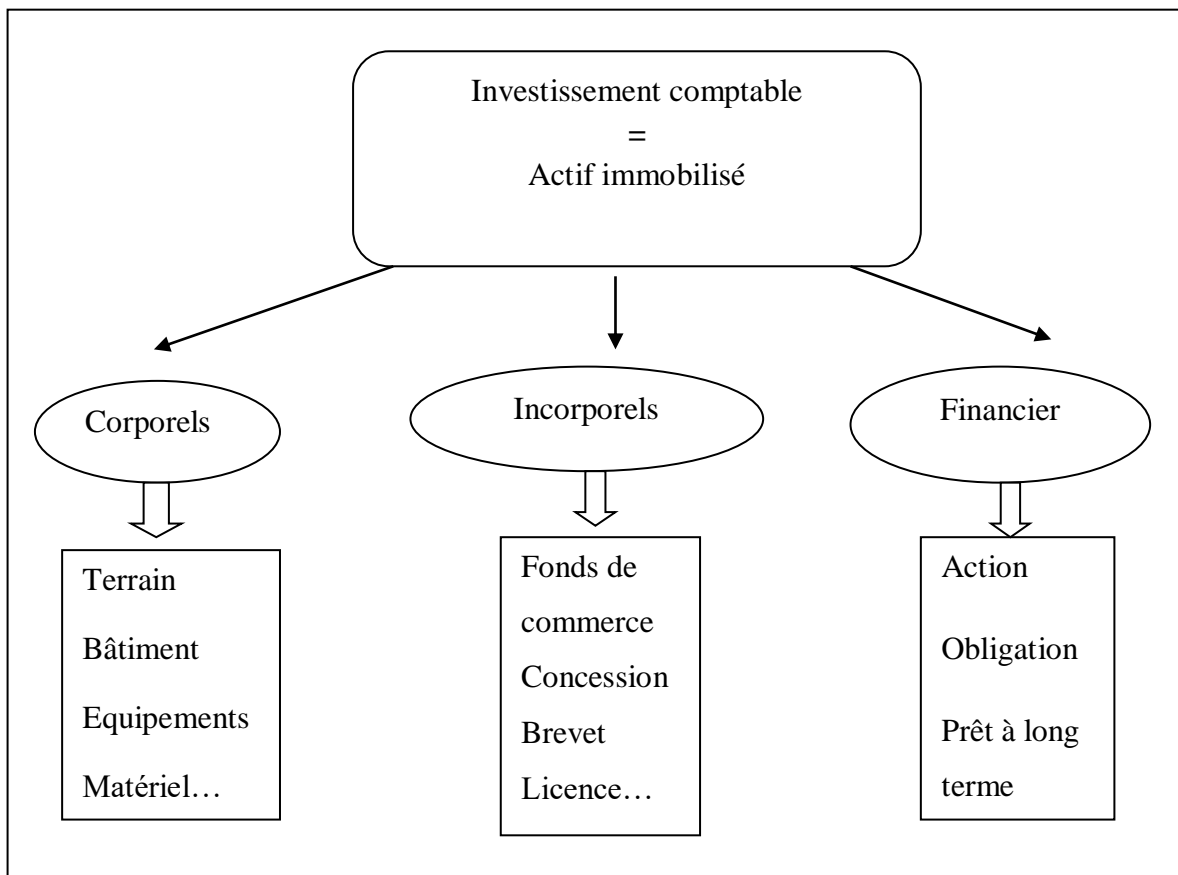
*Crédit-bail : couramment appelé « leasing » est un contrat par lequel une personne, le crédit bailleur (société de financement, banque...) achète un bien et le met à la disposition d'une autre personne, le preneur (locataire), moyennant le paiement d'un loyer. Le locataire n'est donc pas juridiquement propriétaire du bien mis à sa disposition.

*SCF : L'Algérie a élaboré un nouveau système comptable appelé Système comptable Financier (SCF) mis en œuvre à partir de 2010. Le SCF remplace le Plan Comptable National (PCN) de 1975. Le SCF comprend un cadre conceptuel explicite inspiré du référentiel comptable international de l'IASB (International Accounting Standards Board), et un plan comptable d'inspiration française.

Chapitre I : Concepts Généraux de L'investissement

- Brevet, licence, marque déposée,
- Fonds commercial...
- **Financiers :**
 - Titre financier de participation* (action),
 - Titre financier de créance* (obligation),
 - Les dépôts et cautionnements versés ;
 - Prêt à long terme.

Figure N°01 : Les différents types d'investissement au sens comptable



Source : fait par l'auteur à partir du SCF

* Action : Titre financier (ou valeur mobilière) représentatif d'un droit de propriété sur une société.

* Obligation : Titre financier représentatif d'un droit sur la dette à long terme d'une entreprise. C'est un titre de créance.

Chapitre I : Concepts Généraux de L'investissement

1.2 La vision économique :

Pour l'économiste comme pour le gestionnaire en entreprise, un investissement a une définition plus large qui englobe les investissements au sens comptable auquel s'ajoute le **besoin en fonds de roulement d'exploitation (BFR)***, certaines charges d'exploitation et des titres financiers à court terme faisant partie de l'actif circulant (Gardès, 2006).

Une définition financière plus large s'impose : On appelle investissement l'engagement d'un capital dans une opération de laquelle on attend des gains futurs, étalés dans le temps, avec l'objectif de création de valeur (Barreau, Delahaye, 2004).

En d'autres termes, la notion d'investissement peut être définie comme l'échange d'une dépense certaine et présente contre l'espérance de réalisation de recettes futures accompagnées d'une rentabilité satisfaisante.

L'investissement présente plusieurs caractéristiques (Chiha, 2009) :

- Importance de la dépense supportée par l'entreprise ; qu'elle soit engagée pour l'acquisition de construction, de matériel et outillages ou de brevets et de marques.
- L'investissement traduit un engagement de l'entreprise sur une longue période.
- L'investissement présente un risque, du fait que sa rentabilité repose sur des revenus positifs incertains.
- L'investissement présente un poids important dans la structure financière de l'entreprise.

L'ensemble de ses caractéristiques mène obligatoirement l'entreprise à positionner l'investissement parmi les actes de gestion stratégique, nécessitant l'utilisation de méthodes rigoureuses d'évaluation.

La décision d'investissement peut s'analyser comme le choix de l'affectation de ressources à un projet industriel, commercial ou financier en vue d'en retirer un supplément de profit. C'est un pari sur l'avenir, traduisant à la fois un risque mais aussi une certaine confiance qui entraîne des dépenses actuelles certaines et des gains futurs incertains ou aléatoires.

*Le besoin en fonds du roulement d'exploitation (BFR) est généré par le supplément d'activité lié à certains investissements industriels ou commerciaux.

Chapitre I : Concepts Généraux de L'investissement

2. Typologies d'investissement :

En tant qu'acte d'investissement, il existe trois catégories, selon la nature de l'investissement, selon la destination de l'investissement, selon l'objectif stratégique de l'investissent.

2.1 Les investissement par nature:

Le premier critère de classement s'inspire de la comptabilité et se base sur la nature des actifs investis, trois catégories d'investissements sont distinguées (Chiha, 2009).

2.1.1 Les investissements matériels (les actifs corporels) :

Correspondant aux biens physiques, ces investissements constituent l'outil de production de l'entreprise, comme les bâtiments, matériels et outillages, matériels de transport, etc.

2.1.2 Les investissements immatériels (les actifs incorporels) :

Sont les actifs incorporels, comme le fonds de commerce, les brevets, la formation, la recherche et le développement, etc.

2.1.3 Les investissements financiers :

Ils concernent les immobilisations financières (achat de titres de participation, titres de placement, etc.

2.2 Les investissement par destination :

Le second critère de classement s'appuie sur la stratégie de la firme et sur la finalité du projet considéré .On distingue cinq types d'investissements :

2.2.1 Les investissements de remplacement ou de renouvellement :

Sont destinés à renouveler les actifs productifs usés ou obsolètes afin de maintenir à l'identique le potentiel productif de l'entreprise. Ils sont nécessaires à la bonne marche de l'entreprise et la poursuite de l'activité.

2.2.2 Les investissements de modernisation :

Ces investissements se combinent avec les investissements de la première catégorie par le complément d'un apport technologique par exemple.

2.2.3 Les investissements de productivité :

Les investissements de productivité visent à réduire les coûts unitaires ou à augmenter les niveaux de production, ils se combinent généralement avec l'investissement de remplacement.

Chapitre I : Concepts Généraux de L'investissement

2.2.4 Les investissements d'expansion :

Ces investissements visent à accroître les capacités de production, ou se lancer dans une nouvelle activité.

2.2.5 Les investissements d'innovation :

Ces investissements visent l'acquisition de nouvelles technologies pour fabriquer et vendre des produits nouveaux sur des marchés actuels ou nouveaux.

2.3 Les investissements stratégiques :

Parmi les investissements stratégiques, on trouve :

2.3.1 Les investissements offensifs :

Ils permettent à l'entreprise d'avoir de nouvelles parts de marché et un positionnement stratégique par rapport à ses concurrents.

2.3.2 Les investissements défensifs :

Ils permettent à l'entreprise de maintenir sa position concurrentielle dans un marché caractérisé par une intensification de la concurrence.

2.3.3 Les investissements de diversification :

Ces investissements visent la diversification d'activité de l'entreprise (stratégie de diversification).

Quelque soit le type d'investissement envisagé, la décision d'investir reste une décision stratégique et difficilement réversible car elle engage l'avenir de l'entreprise, sa productivité et sa compétitivité sur le marché.

3. le projet d'investissement définition et caractéristiques :

Avant de procéder à l'évaluation de la rentabilité d'un projet d'investissement, il y a lieu de donner une définition au projet d'investissement, et de connaître les différents paramètres le caractérisant :

3.1. Définition d'un projet d'investissement :

Le terme « projet » fait l'objet d'une utilisation fréquente. Partons d'une définition étymologique, l'investissement est représenté par des immobilisations nouvelles corporelles ou incorporelles (éléments de dépenses dont la durée de vie est supérieure à un an). Un projet est un ensemble cohérent d'activités.

L'existence d'un investissement ne suffit pas ; un projet doit avoir un objectif cohérent. La notion de projet est liée à celle de produit (activité), que l'on caractérise

Chapitre I : Concepts Généraux de L'investissement

généralement par trois éléments : un bien ou un service, un marché, une technologie. La finalité du projet peut concerner plus particulièrement l'un de ces trois éléments : la création d'un bien, la conquête d'un marché et le changement technologique.

Un projet est défini comme une démarche spécifique qui permet de structurer méthodiquement et progressivement une réalité. Un projet est défini et mis en œuvre pour élaborer une réponse au besoin d'un utilisateur, d'un client ou d'une clientèle et il implique un objectif et des actions à entreprendre avec des ressources données.

La notion de projet est intimement liée à la notion d'investir. La réalisation d'un projet s'accompagne dans la majorité des cas d'un investissement. Par investissement nous désignons toute opération qui consiste à engager des dépenses dans le présent en espérant des gains financiers futurs (Barreau, 2006).

Sur le plan pratique, la sélection du meilleur projet qui répond favorablement aux objectifs tracés par l'entreprise n'est pas un travail facile. Or, la réalisation du meilleur projet est étroitement liée au respect de différentes phases du processus de choix d'investissement.

On peut également citer trois degrés de dépendance entre les projets d'investissement :

- Les projets dépendants : sont des projets complémentaires l'adoption de l'un entraîne automatiquement l'adoption de l'autre et inversement.
- Les projets indépendants : la décision concernant l'un n'affecte en rien la décision concernant l'autre, l'acceptation ou le rejet de l'un n'a aucun effet sur l'acceptation ou le rejet de l'autre.
- Les projets mutuellement exclusifs* : caractérisant les projets en concurrence les uns par rapport aux autres et qu'on ne peut accepter en même temps, l'adoption de l'un entraîne alors automatiquement le rejet de l'autre.

Le choix du meilleur parmi plusieurs projets d'investissement nécessite le respect des différentes phases du processus décisionnel qui sont notamment (Chiha, 2009) : la conception, la présélection, l'étude des projets présélectionnées, l'évaluation de différents variables, le choix définitif du projet, la réalisation et le suivi. Ce choix est basé sur deux critères essentiels qui sont la solvabilité et la rentabilité du projet d'investissement.

* Dans les exemples pratiques étudiés (chapitre II, III) tous les projets sont mutuellement exclusifs.

Chapitre I : Concepts Généraux de L'investissement

3.2 Les phases du processus de choix d'investissement :

On distingue généralement quatre phases essentielles (Chiha, 2009).

3.2.1 La phases de conception :

Cette première phase est celle de l'identification d'un problème et de proposer des solutions adéquates. Elle est axée sur la connaissance, l'imagination, la créativité, la formulation des propositions et des idées. Cette étape peut être jugée très importante.

3.2.2 La phase de présélection :

Dans cette phase il est préférable d'étudier que les projets qui sont en conformité avec les objectifs généraux et la stratégie de l'entreprise et ne présentent pas de contraintes en matière de mise en œuvre (financement, formation, etc).

À ce niveau, le bon sens, l'intuition, la pertinence, l'expérience, constituent des critères visant à éliminer les propositions qui pourraient parâtres irréalistes ou non rentables.

3.2.3 La phase de sélection :

Au niveau de cette étape, les projets font alors l'objet d'une étude détaillée qui sera réalisé soit par l'entreprise elle-même, soit confiée à des spécialistes externes. Cette étude doit comprendre les volets suivants :

a) *Etude commerciale et marketing :*

Cette phase et jugée très importante, elle tient compte de plusieurs paramètres :

- **Marketing** : prix, produits, distribution, communication, études de marché, concurrence, etc.
- **Financiers** : chiffre d'affaires, dépenses d'exploitation envisagées, rentabilité et financement.
- **Environnementaux** : réglementation, lois, etc.

b) *Etude technico-économique :*

Dans cette phase les services techniques étudient les hypothèses techniques susceptibles de mieux répondre au problème posé pour déterminent :

- Le montant initial de l'investissement ;
- Le cout d'exploitation ;
- Les besoins en main-d'œuvre.

Chapitre I : Concepts Généraux de L'investissement

c) *L'étude financière :*

Cette étude détermine les sources de financement permettant la réalisation des projets d'investissement dans des conditions favorable*.

d) *L'étude du risque :*

Le risque est un facteur important dans la vie de l'entreprise, donc, il doit être abordé de façon explicite. Il peut être lié aux moyens de financement, au choix de la nature de l'investissement, à la fiabilité de l'étude prévisionnelle, etc.

3.3 Les caractéristiques d'un projet d'investissement :

Le projet d'investissement est caractérisé par les paramètres suivants : les dépenses d'investissement (le capital investi), les profits (les cash-flows), la durée de vie et éventuellement la valeur résiduelle.

3.3.1 Le capital investi :

Le capital investi (CI), dans la vision financière, est constitué des ressources apportées par les actionnaires et créanciers, c'est-à-dire des capitaux propres (CP) et des dettes financières (D). Dans une vision plus opérationnelle mais de façon équivalente, les capitaux investis se définissent comme la somme des actifs immobilisés (AI) et du besoin en fonds de roulement (BFR). On parlera aussi de capitaux employés (CE) ou d'actif économique (AE) (Cherif, Dubreuille, Gillet, 2009)

Autrement dit c'est la dépense que doit supporter l'entreprise pour réaliser le projet d'investissement*, elle comprend (Barreau, Delahaye, 2004):

- Le prix d'achat hors taxes (ou le coût de production) ;
- Les frais accessoires tels : frais de transport, d'installation, droits de douane... ;
- La TVA non récupérable (si l'entreprise a un droit de déduction inférieur à 100%) ;
- L'augmentation du besoin en fonds de roulement : Un projet d'investissement conduit à une augmentation de l'activité et donc du BFR, La prévision de cette augmentation est nécessaire, l'investissement initial et l'augmentation du BFR initiale sont engagés en début du premier exercice. Rappelons que la somme engagée au titre de l'augmentation du BFR ne donne pas lieu à l'amortissement, et qu'en fin de projet, le

* Pour plus de détail sur le choix de financements voir chapitre 4 (le choix du mode de financement).

* En cas d'investissement de remplacement, la dépense d'investissement doit être diminuée de la valeur de cession des biens anciens qui seront remplacés par les nouveaux.

Chapitre I : Concepts Généraux de L'investissement

BFR est récupéré, car les stocks sont liquidés, les créances clients sont recouvrées et les dettes fournisseurs réglées).

Exemple d'application :

Soit le projet d'investissement « X » nécessitant l'acquisition d'une machine dont le prix hors taxe s'élève à 100 000 DA, les frais de transport et d'installation sont évalués à 55 000 DA, le taux de TVA est de 19% (TVA récupérable 80%). L'augmentation du BFR est estimée à 10 000 DA.

- Calculez le capital investi ?

Solution:

Le capital investi = prix d'achat (HT) + frais accessoires + TVA non récupérable + augmentation BFR

- Prix d'achat HT de la machine : 100 000 DA
- Frais accessoires : 55 000 DA
- TVA non récupérable : 5 890 DA
(100 000 + 55 000) x 0,19 x 0,2
- Augmentation BFR : 10 000 DA

Capital investi = 170 890 DA

3.3.2 La durée de vie :

Afin d'évaluer les gains attendus, il est nécessaire de connaître la durée d'exploitation du projet. C'est la période pendant laquelle durera l'exploitation dans des conditions économiques favorables.

L'horizon prévisionnel correspond généralement à la durée d'amortissement du matériel, toute fois, dans le cas de projet à durée de vie très longue, une valeur résiduelle est adoptée enfin de l'horizon prévisionnel.

Différents critères sont susceptibles d'être retenus afin d'évaluer les gains attendus de l'investissement :

- La durée de vie de l'équipement constitutif de l'équipement mais rien ne dit qu'elle corresponde à la réalité économique.
- Le cycle de vie du produit relatif à l'investissement mais ce peut être difficile à cerner.
- Une période pour laquelle il est possible d'estimer valablement le niveau des ventes.

Chapitre I : Concepts Généraux de L'investissement

3.3.3 Les flux nets de trésorerie générés par le projet ou le Cash-flow :

Il s'agit du surplus monétaire crée par l'investissement à la clôture d'une période. Ces rentrées d'argent ou ces économies sont traditionnellement désignées par le terme de cash-flow, il est égal à la différence entre les recettes et les dépenses induits par le projet (Barreau, Delahaye, 2004).

Cash-flow = Recettes induites du projet – dépenses induits du projet.

= Produits encaissables – charges décaissables.

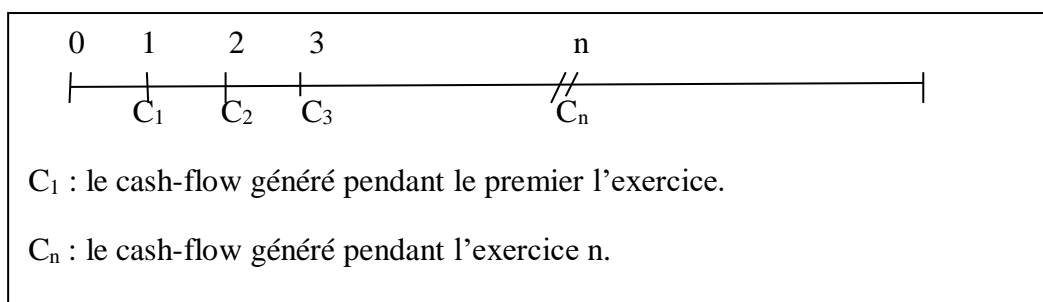
= capacité d'autofinancement d'exploitation.

Comme on peut écrire aussi :

Cash-flow = Résultat net + dotation aux amortissements

En principe, les cash-flows* sont générés de manière continue mais, pour simplifier les calculs de rentabilité, on admet qu'ils sont obtenus, globalement, à la fin de chaque exercice, conformément au schéma suivant :

Figure n°02 : Les cash-flows générés par un projet d'investissement



Source : fait par l'auteur.

Exemple d'application :

Soit un projet d'investissement comportant l'acquisition des matériels pour une valeur hors taxe de 160 000DA, amortissables linéairement sur 5 ans, la TVA est totalement récupérée, l'augmentation du BFR est estimée à 20 000 DA. Les prévisions d'exploitation liées à ce projet sont les suivantes :

Les chiffre d'affaires prévisionnels pour les 5 années d'exploitation sont: 210.000 DA, 240.000DA, 267 000DA, 216 000DA, 189 000DA.

*La plupart des éléments constitutifs des cash-flows (chiffre d'affaires, coûts, impôt sur le bénéfice) sont évalués prévisionnellement.

Chapitre I : Concepts Généraux de L'investissement

Les charges variables d'exploitation sont: 100 000 DA, 120 000DA, 130 000DA, 110 000DA, 94 000DA.

Les charges fixes d'exploitation hors amortissement 44 000 DA, IBS = 30%.

Travail à Faire :

- Déterminer les cash-flows générés par ce projet ?

Solution :

On calcule les cash-flows générés par le projet par les deux méthodes :

1^{er} méthode : $CF = \text{produits encaissables} - \text{charges décaissables}$

2^{eme} méthode : $CF = \text{résultat net} + \text{dotations aux amortissements}$

Les résultats sont donnés dans le tableau suivant :

Tableau n°01 : Les flux nets de trésorerie (Cash-flows) $\times 10^3$

<i>Années</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>5</i>
Chiffre d'affaire	210	240	267	216	189
Charges variables	100	120	130	110	94
Charges fixes	44	44	44	44	44
Amortissement	32	32	32	32	32
Résultat brut*	34	44	61	30	19
Impôt 30%	10,2	13,2	18,3	9	5,7
Résultat net*	23,8	30,8	42,7	21	13,3
Récupération BFR*					20
Cash-flows=produits encaissable- charges décaissables	55,8	62,8	74,7	53	65,3
Cash-flows= Résultat net +dotations	55,8	62,8	74,7	53	65,3

Source : calculer par l'auteur à partir des données de l'exercice d'application.

* Le résultat brut = chiffre d'affaires – (charges variables+ charges fixes+ amortissement)

*Résultat net= résultat brut – IBS

*Le dernier cash-flow doit être majoré de 20 000 DA en raison de la récupération de la somme investie dans le BFR.

Chapitre I : Concepts Généraux de L'investissement

3.3.4 La valeur résiduelle :

La valeur résiduelle VR est la valeur probable de négociation ou valeur vénale des immobilisations incorporelles et/ou corporelles à la fin la durée de vie économique, elle vient augmenter le dernier flux d'exploitation (Piget, 2005).

A la fin de la durée de vie, les biens ont une valeur résiduelle. Cette valeur est à prendre en compte pour le choix des projets. La valeur résiduelle correspond à la valeur de cession du bien objet d'investissement, à la fin de la durée retenu pour le calcul. Elle doit être ajoutée au cash-flow de la dernière année du projet.

3.4 Amortissement définition et mode de calcul :

L'amortissement est un terme comptable qui désigne la dépréciation d'un bien appartenant à l'entreprise (c'est-à-dire un bien immobilisé).

La dotation aux amortissements représente la valeur de cette dépréciation, elle consiste à répartir le cout du bien sur sa durée probable d'utilisation évaluée selon une méthode comptable légalement fixée.

3.4.1 L'amortissement linéaire :

L'amortissement linéaire consiste à déduire une annuité constante sur tous les exercices de la durée d'amortissement du bien. En effet, contrairement à l'amortissement dégressif, ce type d'amortissement considère qu'un bien se déprécie de façon continue sur la durée de son utilisation.

Le mode amortissement linéaire constitue le mode d'amortissement par défaut. Il est préconisé lorsque le rythme de consommation des avantages économiques ne peut être déterminé de manière fiable. Il conduit à une charge constante sur la durée d'utilité de l'actif ; le bien se dépréciant de façon égale sur toute la durée de son utilisation, on va appliquer un taux constant à la valeur d'origine du bien. La formule pour calculer un amortissement linéaire est relativement assez simple *:

La base amortissable x taux d'amortissement linéaire = annuité d'amortissement.

*L'amortissement linéaire démarre à la date de mise en service ou d'utilisation du bien, et non la date d'acquisition.

Chapitre I : Concepts Généraux de L'investissement

La base amortissable correspond à la valeur brute du bien (valeur d'achat H.T et frais annexes). Le taux d'amortissement, toujours exprimé en pourcentage, correspond quant à lui à la formule : $100 / \text{durée d'utilisation}$.

Notez enfin que l'amortissement linéaire démarre à la date de mise en service ou d'utilisation du bien, et non la date d'acquisition.

3.4.2 Amortissement dégressif :

Ici le montant de l'amortissement est plus important dans les premières années que dans les dernières. Le principe consiste à appliquer un taux dégressif à la valeur d'origine pour la 1ère année et à la valeur comptable nette pour les autres années. Le taux d'amortissement dégressif est calculé sur la base du taux constant multiplié par un coefficient en fonction de la durée probable d'utilisation (Chiha, 2009):

<i>Durée d'utilité</i>	Coefficient
<i>3-4 ans</i>	<i>1,5</i>
<i>5-6 ans</i>	<i>2</i>
<i>>6 ans</i>	<i>3</i>

Remarque :

Lorsque l'annuité dégressive devient inférieure à l'annuité constante calculée par la relation : $VNA^* \text{ en début d'exercice} / \text{nombre d'année à courir}$, il faut appliquer cette annuité constante pour le reste de la durée de vie. Ou bien : Lorsque le taux dégressif devient inférieur au taux constant, on doit revenir à l'application du taux constant qui égal à $100/\text{nombre d'année restant à courir}$.

Exemple : une entreprise a acquis un matériel d'une valeur de 500 000 DA, sa durée d'utilisation est de 5 ans.

Le taux constant = $100/n = 100/5 = 20\%$. D'où le taux d'amortissement dégressif = Taux constant x coefficient = $20\% \times 2 = 40\%$, l'amortissement du matériel selon le mode dégressif est présenté dans le tableau 2.

* VNA : Valeur nette actuelle

Chapitre I : Concepts Généraux de L'investissement

Tableau N°02 : Le plan d'amortissement du matériel selon le mode dégressif

<i>Année</i>	<i>Valeur nette actuelle en début de période</i>	<i>Taux retenu</i>	<i>Annuités d'amortissements</i>	<i>Cumul des amortissements</i>	<i>VNA fin de période</i>
<i>1</i>	500000	40%	200 000	200 000	300 000
<i>2</i>	300000	40%	120 000	320 000	180 000
<i>3</i>	180000	40%	72 000	392000	108 000
<i>4</i>	108 000	50%	54 000	446000	54000
<i>5</i>	54000	100%	54000	500 000	0

Source : réalisé par l'auteur.

4. la performance des projets :

La mesure des performances des projets d'investissement peut être facilitée grâce à une gamme d'outils et de techniques qui fournissent aux organisations des informations et des analyses précieuses. Ces outils et techniques aident à suivre les progrès, à identifier les tendances et à évaluer l'efficacité du projet.

4.1 Définition de la performance :

Le concept de performance d'un projet regroupe la recherche d'efficacité, comprise comme l'optimisation des activités du projet en fonction des ressources disponibles et mises en œuvre, et celle de l'efficacité, comprise comme le degré de réalisation des exigences du projet (contenu, coûts et délais, notamment). La performance est liée à des objectifs préalablement définis par l'organisme. (Dictionnaire de management de projets, 2010)

La performance d'un projet ne se limite pas à son simple achèvement. C'est un concept multidimensionnel qui englobe la capacité du projet à atteindre ses objectifs initiaux de manière efficace et efficiente. En d'autres termes, il s'agit d'évaluer dans quelle mesure le projet livre les résultats attendus, dans les délais impartis, avec un budget adéquat et en respectant les standards de qualité définis.

La **performance d'un projet** se réfère à sa capacité à atteindre les objectifs fixés tout en optimisant les ressources utilisées (**temps, coût, qualité**). Ce concept est fondamental dans le management de projet, car il permet de mesurer la réussite d'un projet en prenant en compte plusieurs facteurs clés.

La performance d'un projet peut être définie comme la mesure dans laquelle un projet atteint ses objectifs, tout en respectant les contraintes de ressources et en apportant des résultats durables. Elle repose sur les trois axes suivants, aussi appelés le **triangle de projet** :

Chapitre I : Concepts Généraux de L'investissement

- **Le respect des délais** : Le projet est-il terminé dans les délais impartis ?
- **Le respect du budget** : Les dépenses du projet sont-elles conformes au budget initial?
- **La qualité des livrables** : Le projet livre-t-il les résultats attendus en termes de qualité?

À ces trois axes traditionnels, on peut ajouter des critères supplémentaires, comme l'impact sur les parties prenantes et la durabilité des résultats.

Lorsque vous gérez un projet, vous devez toujours garder un œil sur **les délais**, **le budget**, l'étendue du projet et **la qualité** du travail réalisé. Ainsi, pour savoir où vous en êtes dans l'accomplissement de votre projet, il est indispensable d'utiliser des KPI (*Key Performance Indicators*), aussi appelés indicateurs clés de performance (ICP).

4.2 Les indicateurs de performance d'un projet :

Comme son nom l'indique, un indicateur de performance vous aide à évaluer les performances de votre projet. Il vous permet de savoir où vous en êtes dans l'atteinte de vos objectifs, quels sont les points sur lesquels vous réussissez et ceux sur lesquels vous avez des difficultés.

Les KPI facilitent le pilotage de projet car ils vous donnent un aperçu rapide de l'état du projet à un instant T. En effet, chaque KPI vous fournit une information précise qui vous permet d'évaluer une situation à un moment donné et de prendre une décision adaptée.

4-3 les outils d'évaluation de la performance:

- **Matrices d'évaluation** : Des matrices simples pour évaluer la performance selon différents critères (délais, budget, qualité, etc.).
- **Diagrammes**: Des diagrammes visuels qui montrent l'avancement du projet dans le temps.
- **Logiciels de gestion de projets** : Des logiciels qui permettent de suivre les progrès, d'analyser les données et de générer des rapports de performance.

❖ Optimisation de la Performance :

L'optimisation de la performance des projets vise à maximiser la probabilité d'atteindre les objectifs initiaux et à minimiser les risques et les coûts.

Chapitre I : Concepts Généraux de L'investissement

4.4 - Facteurs clés d'influence sur la performance: parmi les facteurs clés qui influence la performance des projets on cite :

- **Leadership** : Un leadership clair et efficace, capable de motiver les équipes et de créer un environnement propice à la performance.
- **Communication** : Des canaux de communication efficaces pour partager les informations, les attentes et les progrès du projet.
- **Planification** : Une planification rigoureuse qui définit les objectifs, les étapes, les ressources et les échéances de manière réaliste et précise.
- **Ressources** : Des ressources adéquates et disponibles (humaines, financières, matérielles) pour soutenir le projet.

L'amélioration de la performance d'un projet implique l'adoption des stratégies spécifiques pour optimiser chaque aspect du cycle de vie du projet :

- **Gestion des risques** : Identifier, analyser et planifier les risques potentiels, en mettant en place des mesures de mitigation et de suivi.
- **Gestion des changements** : Mettre en place des processus pour gérer les changements inévitables et les impacts sur le projet.
- **Gestion de la qualité** : Mettre en place des processus de contrôle de la qualité pour assurer la conformité aux standards définis.

La performance des projets est un domaine essentiel pour garantir la réussite de vos initiatives. En adoptant une approche structurée, en utilisant les outils d'évaluation appropriés et en mettant en place des stratégies d'optimisation, vous pouvez maximiser la probabilité d'atteindre vos objectifs et de créer un impact positif durable.

Chapitre I : Concepts Généraux de L'investissement

Conclusion :

De toutes les décisions à long terme prises par l'entreprise, l'investissement est certainement la plus importante, car c'est une décision de nature stratégique qui engage l'avenir de l'entreprise.

Dans ce chapitre, on a survolé brièvement les différents concepts, notions qui seront utilisées dans les chapitres suivants. À présent, l'étudiant est en mesure de connaître par précision le projet d'investissement et les caractéristiques d'un projet d'investissement, l'ensemble de ses caractéristiques mène obligatoirement l'entreprise à positionner l'investissement parmi les actes de gestion stratégique, nécessitant l'utilisation de méthodes rigoureuses d'évaluation, qui seront étudiées dans les chapitres suivants.